

Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2023-056

EN DATE DU : 25 SEPTEMBRE 2023

OBJET : **TOURISME/REFONTE DE LA BASE VTT LABELISÉE « FFVÉLO »**
ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Dizier-les-domaines, selon convocation le 15/09/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Mme BOURSAUD Armelle a été désignée **Secrétaire de séance**.

ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, DARVENNE Céline, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, PILAT Héléne, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR(4) : Mesdames et Messieurs

CARCAT Camille donne pouvoir à MARSALEIX Guy
GUYOT Pierre donne pouvoir à LABESSE Michel
LANGLOIS Roger donne pouvoir à DAUDON Moïse
ROUSSILAT Florence donne pouvoir à AUROUSSEAU Jean-Claude

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

■□■□

Vu la compétence tourisme de la la Communauté de communes Portes de la Creuse en marche ;

Rappelant que la base VTT actuelle est située sur une des anciennes intercommunalités avant leur fusion et qu'elle ne touche que 20 % du territoire ;

Ainsi, certains tronçons de circuits passent par des communes n'étant pas du périmètre de la CCPCM.

Considérant qu'il est de fait nécessaire de réaliser la refonte de la base de VTT labelisée « FFVélo » afin de couvrir l'ensemble de l'intercommunalité.

Ce projet a été débattu en commission tourisme le 20 septembre 2023.

C'est dans ce cadre qu'une demande de financement Boost'ter est à réaliser auprès du Département.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Refonte Base VTT			
	Dépenses	Recettes	
création nouveaux parcours	19 900,00 €	Booster 60 %	59 332,20 €
Mobiliers départs	9 050,00 €	Ccpcm 40 %	39 554,80 €
Topo-guides + panneaux départs	10 937,00 €		
Passerelle	59 000,00 €		
Total	98 887,00 €	Total	98 887,00 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Le Président à solliciter une subvention Boost'ter auprès du Département,
- **AUTORISE** Le Président à signer tous documents s'y rapportant.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Guy MARSALEIX

**La secrétaire de séance
Armelle BOFFESAUD**



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20230925-DB2023-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 28/09/2023